

-----  
ALLOCUTION D'OUVERTURE DE MONSIEUR LE MINISTRE  
DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

10-05-2010  
-----

- Monsieur le représentant de la Chambre des Comptes,
- Mesdames et Messieurs les représentants de la Commission des Affaires Economiques et Sociales de l'Assemblée Nationale,
- Mesdames et Messieurs les représentants du Conseil Economique et social,
- Monsieur le représentant de la CNUCED,
- Messieurs et Mesdames les Directeurs Généraux,
- Messieurs et Mesdames les Directeurs Centraux,
- Messieurs et Mesdames les participants,
- Messieurs et Mesdames les représentants des organes de presse,
- Honorables invités,
- Mesdames et messieurs,

C'est un réel plaisir pour moi de prendre la parole ce matin, au nom de Monsieur le Ministre de l'Economie et des Finances, empêché, à l'occasion de la cérémonie d'ouverture de « **l'atelier national sur la production du bulletin statistique de la dette publique** », organisée conjointement par la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique et la Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement (CNUCED).

A cette occasion, je voudrais, avant tout propos, adresser mes salutations fraternelles à l'ensemble des invités, dont la présence distinguée rehausse l'éclat de cette rencontre.

Je voudrais particulièrement me féliciter de la participation des Institutions de la République que sont l'Assemblée Nationale, le Conseil Economique et Social et la Cour Suprême.

Cela traduit bien la nécessité de la prise en charge de la problématique de la dette par l'ensemble des Institutions de la République, comme un facteur déterminant du développement futur de la Côte d'Ivoire.

Permettez-moi également d'exprimer mes sincères remerciements à la CNUCED, pour son soutien constant aux Administrations financières en Côte d'Ivoire.

En effet, la CNUCED a toujours été présente au côté de l'Administration ivoirienne depuis de nombreuses années.

C'était le cas il y a quelques années, dans le cadre de la modernisation de la Douane. L'assistance de la CNUCED se poursuit dans ce projet et a contribué en 2009, à trouver des solutions aux problèmes techniques enregistrés en cours de gestion sur le système informatique de la Douane.

De même, dans le cadre de l'amélioration de la gestion de la dette publique, avec l'appui de cette institution, nous avons pu doter nos services d'un logiciel dont l'utilisation permet depuis 2002, d'automatiser la gestion de la dette ainsi que la production de statistiques en temps réel.

Je voudrais donc vous exprimer la gratitude du Gouvernement et me féliciter de votre appui dans la mise en œuvre de ce nouveau chantier, qui vise la production systématique de statistiques relatives à la dette publique, conformes aux standards internationaux.

**Honorables invités, Mesdames et Messieurs,**

L'initiative de cet atelier est salutaire à plusieurs égards.

D'abord, elle contribue à la mise en œuvre d'une diligence du programme économique et financier, qui doit aboutir à l'allègement de la dette extérieure sous l'initiative en faveur des Pays Pauvres Très Endettés (PPTTE).

Faut-il le rappeler, après le point de décision en mars 2009 et dans la perspective du point d'achèvement de cette initiative, le Gouvernement se doit de produire régulièrement et de publier sur le site Internet du Trésor Public, des statistiques de la dette conformes aux standards internationaux.

La seconde raison qui traduit la pertinence de cet atelier réside dans l'importance de la dette dans l'analyse de la viabilité des finances publiques. En effet, malgré les allègements intérimaires obtenus à ce jour, le service de la dette absorbe près du tiers du budget de l'Etat.

A cet égard, la viabilité à long terme des finances publiques suppose, notamment, la définition de stratégies de gestion de la dette qui garantisse des engagements en ligne avec les capacités de paiement réelles de l'Etat.

Cela nécessite forcément des données fiables et constitue une exigence de résultat.

C'est aussi une nécessité de transparence et un impératif de gestion, pour faire de la dette publique un instrument efficace de politique économique, qui s'intègre dans une stratégie globale de développement.

En d'autres termes, si nous voulons éviter de retomber dans la spirale de l'endettement après le point d'achèvement et les allègements substantiels attendus, nous avons l'obligation de nous inscrire dans une approche proactive. Il s'agit à cet effet de faire en sorte que la

gestion de la dette ne soit pas un simple exercice d'enregistrement d'opérations financières.

En effet, conformément au Règlement n°09/2007/CM/UEMOA portant cadre de référence de la politique d'endettement public et de gestion de la dette publique dans les Etats de l'UEMOA, la Côte d'Ivoire est appelée à reformer le cadre institutionnel et opérationnel existant pour répondre au besoin de gestion stratégique, transparente et rigoureuse de la dette.

Par ailleurs, compte tenu de la présence régulière du Trésor Public sur les marchés financier et monétaire pour mobiliser des ressources d'appoint aux recettes fiscales, la diffusion d'informations sur la dette publique, permet de rassurer nos différents partenaires, sur notre capacité financière.

Ce faisant, nous créons les conditions de pérennisation de la bonne qualité de la signature de l'Etat.

### **Honorables invités, Chers participants,**

Comme nous pouvons le noter, les enjeux de cet atelier sont cruciaux pour l'assainissement des finances publiques et le renforcement de la bonne gouvernance financière de l'Etat.

C'est pourquoi, je voudrais inviter les participants à s'impliquer pleinement dans les échanges, afin de tirer le meilleur profit de la présence des experts de la CNUCED.

J'attends du Directeur de la Dette Publique, point focal de ce projet, un rapport final des travaux et une analyse en termes de valeur ajoutée sur la qualité de nos statistiques.

C'est sur ces mots que je voudrais clore mon propos et déclarer au nom de Monsieur le Ministre, ouvert l'Atelier national sur la production du bulletin statistique de la dette de la Côte d'Ivoire.

Merci de votre aimable attention.

**KOFFI AHOUTOU E.**